

La guerre vécue au pays de Quintin

machines portant la marque Bördel, dont on oubliait de lire l'Umlaut et aussi que les Meister leur disaient ce qu'il ne fallait pas faire en travaillant sur les machines, ce que les déportées s'empressaient de faire, dès que ceux-ci avaient tourné le dos. Après son retour, le père de Marie-Claire lui dira de prendre garde à ne pas évoquer que des souvenirs gais au risque de donner l'impression d'avoir été en colonie de vacances et bien entendu, elle n'oublia pas non plus les moments tragiques à Holleischen.

Le 5 mai 1945, des partisans polonais libèrent le camp. Comme souvent, le retour en France est chaotique mais le 25 mai au matin, Marie-Claire est à Paris. Elle ignore si ses parents sont à Quintin ou à Paris. Elle a l'intuition qu'ils sont dans la capitale, rue de Petrograd et c'est son père qui lui ouvre la porte lorsqu'elle sonne. Le même jour dans la soirée, c'est Odile qui arrive, rapatriée de Bergen-Belsen. Ainsi ces deux femmes, arrêtées en même temps, déportées en même temps, rentrent en même temps, de deux lieux différents, à quelques heures près.

En mars 1946, Marie-Claire et Odile passeront un mois ensemble en Suisse, au chalet Rosemont à Villars-sur-Ollon, un des neuf lieux de convalescence mis en place par l'ADIR⁵ et son comité d'aide.

En 1946, Odile épouse André Pérodeau (1910-1994). Ils auront quatre enfants, Dominique née en 1947, Jean-Luc en 1949, Alain 1952 et France-Claire 1958.

En 1952, Marie-Claire épouse Pierre Jacob (1919-2007). Ils auront deux enfants, Pierre-Henry en 1953 et Anne en 1955.

LE COLLABO DÉMASQUÉ

Jean-Luc Pérodeau nous a communiqué copie de la correspondance ci-dessus, conservée dans les archives familiales. L'auteur de l'arrestation de Marie-Claire et Odile apparaît y avoir été démasqué. « Tu pourras également dire à ton oncle Henry Huerre que le répugnant indi-

St Brieuc, le 11 janvier 1945 (Jeudi)

Mon cher François,

Nous te remercions vivement ta tante et moi, de ta bonne lettre et nous te souhaitons tout ce que tu peux désirer en tout, surtout une bonne santé, si nécessaire pour continuer à supporter tous nos ennuis. Je fais également des vœux pour que tes études ne soient pas arrêtées en cours d'année, tout en comprenant fort bien ton désir de partir, comme beaucoup d'autres vers l'Est.

Il est certain que si, comme en 14 - 18, un curé peut se présenter devant sa paroisse avec un brevet de "sac au dos" cela n'en vaudra que mieux. A ce point de vue, si mon pauvre Jacques a le bonheur de revenir de là-bas en état à peu près convenable, je ne regretterai qu'à moitié pour lui cette expédition forcée, car le frottement avec d'autres et les privations en commun le prépareront à la vie encore mieux qu'une année de philosophie supplémentaire.

Je ne sais si l'on t'a dit que nous avons eu, par un prisonnier dont la femme habite St Brieuc, des nouvelles relativement récentes, puisque datant du 4 décembre. Jacques, paraît-il aurait quitté Hambourg, et se trouverait dans un camp entre Hanovre et Brunswick. Il serait en bonne santé. Nous ne savons rien de plus : tu pourras toujours donner ces renseignements à tes camarades.

Tu pourras également dire à ton oncle Henry Huerre que le répugnant individu qui a fait arrêter tes deux cousines a été lui-même pris récemment (chacun son tour). Il s'était, paraît-il, camouflé en type de la Résistance (parbleu !) et a été arrêté chez Le Goaziou, libraire à Quimper (lui-même, un vrai de la Résistance.)

Dans ma dernière lettre à tes parents, je disais qu'Alain attendait l'acceptation de son engagement pour partir. C'est fait et le voilà qui rejoint le 19^e dragons à Pontivy demain vendredi. A Dieu sui !

Au revoir, mon cher François, bonne année à toi et à tous les tiens et bons baisers de ton oncle

vidu qui a fait arrêter tes deux cousines a été lui-même pris récemment (chacun son tour). Il s'était, paraît-il camouflé en type de la Résistance (parbleu !) et a été arrêté chez le Goaziou⁶, libraire à Quimper (lui-même, un vrai de la Résistance.) ». Selon Pierre-Henry Jacob, le dénonciateur probable a été fusillé le 24 avril 1945. Il reste présumé innocent car il n'a pas été jugé.

MERCI AUX INTERLOCUTEURS PRÉCIEUX

Nous tenons à remercier madame Bernadette Duault, les descendants de la famille Huerre et l'association des déportés et familles des disparus des camps de concentration de Flossenbürg & Kommandos.

<https://asso-flossenbourg.com>

Retenons que la déportation des sœurs Huerre est l'illustration de la négation de la liberté humaine, et en particulier de la liberté d'expression. Elle est aujourd'hui aussi bafouée dans bien des pays. En France, s'exprimer librement semble aller de soi, aujourd'hui.

Tout retour d'information sera le bienvenu, mais surtout n'oublions pas. « Ceux qui ne savent pas se souvenir du passé sont condamnés à le revivre » (George Santayana).

Joëlle & Gérard TROCHU

Bibliographie :

- Éric Monnier & Brigitte Exchaquet-Monnier, auteurs de « Retour à la vie » : l'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance (1945-1947), Alphil, 2013.

Historique :

- 5 octobre 1924, naissance à Mayence de Marie-Claire (Allemagne) où son père est officier des troupes d'occupation françaises jusqu'à la fin de celle-ci en 1930.
- 24 septembre 1943, arrestation à Rennes.
- 31 janvier 1944, déportation à Ravensbrück.
- 5 mai 1945, libération du Kommando d'Holleischen.
- 25 mai 1945, retour à Paris, chez ses parents.
- Huerre-Pérodeau Odile née le 19 juin 1916 à Saint-Brieuc (22). Décédée le 24 mars 2010 à Paris 15^e. Déportée à Ravensbrück - Hanover-Limmer - Bergen-Belsen. Libérée le 15 avril 1945 à Bergen-Belsen.
- Huerre-Jacob Marie-Claire née le 5 octobre 1924 à Mayence (Allemagne). Décédée le 14 mai 2024. Déportée à Ravensbrück - Holleischen. Libérée le 5 mai 1945 à Holleischen.

⁵ ADIR, Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (octobre 1944 - janvier 2006).

⁶ Adolphe Le Goaziou (1887-1953), engagé dans la Résistance, fut dénoncé et arrêté par la Gestapo en octobre 1943 et libéré en avril 1944, faute de preuves. En avril 1944 il sera nommé président du comité départemental de Libération pour le Finistère.